

que S. M. C. écrivoit au Pape, pour lui de-  
mander l'expédition des Bulles de l'Archevê-  
ché de Tolède, en faveur de l'Archevêque  
de Saragoſſe: Sa Sainteté fit dire à Mr. Moli-  
nez, qu'il pouvoit traiter cette affaire avec M.  
Corradini Auditeur du St. Pere: La deman-  
de du Roi, & la réponse du Pape, donnent  
de favorables eſperances, que les differents  
des deux Cours, pourront s'accorder à l'a-  
miable.

*Général  
des Galeres  
de Sicile.*

III. Le Roi a nommé le Marquis de La-  
coni, pour être Général des Galeres de Si-  
cile. Sa M. C. a disposé de plusieurs autres  
emplois, tant en Espagne que dans ses au-  
tres Etats d'Italie & des Indes.

*Les An-  
glois deman-  
dent qu'on  
leur cede  
l'Isle de Mi-  
norque.*

IV. Par des lettres venues de Barcelonne  
on a appris, que le Sieur Stanhope Général  
Anglois, avant son départ pour Londres,  
avoit proposé à la Cour de Barcelonne, de  
ceder à la Reine Anne, l'Isle de Minorque,  
en toute souveraineté; tant parce que la  
conquête en avoit été faite par les armes de  
cette Princesse, qu'en consideration des  
grandes dépenses que les Anglois ont faites  
pour les intérêts de la Maison d'Autriche;  
Il representa que quoi que les Hollandois  
n'eussent fourni que le tiers des frais de l'ar-  
mement Naval, depuis le commencement  
de la guerre, & les Anglois les autres deux  
tiers, les Etats Généraux ne laissoient pas  
de s'indemniser amplement, en s'emparant  
de l'autorité souveraine & de tous les re-  
venus des Païs-Bas Espagnols: Parmi les  
Ministres de la Cour de Barcelonne, il s'en  
trouva quelques-uns, qui entreprirent de  
justifier les Hollandois, & firent valoir leurs  
services pour la Maison d'Autriche, bien  
au dessus